

BANGKOK, 4 octobre 2013 /PRNewswire/ -- M. Payungsak Chartsutipol, président du conseil d'administration du fonds national d'assurance des catastrophes, a déclaré que le secteur thaïlandais de l'assurance revenait à la normale, plus compétitif qu'à l'époque des grandes inondations de 2011 grâce à l'appui et aux politiques de soutien du fonds.

Le fonds national d'assurance des catastrophes propose des contrats d'assurance contre les catastrophes à des prix inférieurs à ceux du marché de 0,5 à 1,25 % des sommes assurées et facilite l'accès des foyers et entreprises à des contrats d'assurance contre les catastrophes en leur offrant des primes appropriées, contribuant, au final, à réduire progressivement le montant des primes proposées par les sociétés d'assurance aux assurés.

Le secteur de l'assurance est, de fait, en meilleure santé, et les capacités de couverture des sociétés d'assurance non-vie ont augmenté. À l'heure actuelle, 7 sociétés, à savoir Aioi Bangkok Insurance, QBE Insurance (Thaïlande), Siam City Insurance, Sompo Japan Insurance (Thaïlande), Saha Mongkol Insurance, Mitsui Sumitomo Insurance et Muang Thai Insurance, offrent des primes inférieures de 20 % à celles du fonds et couvrent par elles-mêmes 100 % des risques. Le montant total combiné couvert par ces sociétés atteint 2 300 milliards de bahts, dont 296 milliards de bahts pour le risque tempête, 295 milliards de bahts pour la garantie tremblement de terre et 64 milliards de bahts pour les risques liés aux inondations. Un nombre croissant de sociétés d'assurance sont en mesure d'augmenter leur capacité de couverture et de réduire leurs achats de réassurance auprès du fonds.

Le fonds national d'assurance des catastrophes a récemment publié son rapport d'étape sur l'assurance des catastrophes au titre de la période comprise entre le 28 mars 2012 et le 9 septembre 2013, un rapport qui témoigne de son soutien au secteur thaïlandais de l'assurance. Pour ce qui est de la vente de contrats d'assurance contre les catastrophes, le nombre total de polices actives a atteint 1 405 632 et les sommes assurées 87 milliards de bahts. Les primes d'assurance au cours de la période se sont élevées à 804 millions de bahts. Le montant total des sommes assurées pour la fraction des contrats actifs réassurés s'est chiffré à 47 milliards de bahts tandis que le montant total des primes pour la fraction des contrats actifs réassurés s'est établi à 549 millions de bahts.

Au total, 51 sociétés d'assurance ont vendu des contrats d'assurance. Aucune demande d'indemnisation n'a été présentée et aucun retard de paiement des primes de réassurance n'a

été enregistré.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.ncif.or.th

SOURCE National Catastrophe Insurance Fund of Thailand

RELATED LINKS <http://www.ncif.or.th>